



WERENTZ '

COMMUNE DE WERENTZHOUSE
BULLETIN N° 7—JANVIER 2024

LE MAG !

Werentzhouse en quatre saisons...



MAIRIE - adresse : 10 rue de Fislis—68480 WERENTZHOUSE

Téléphone : 03.89.40.42.34 Fax : 03.89.08.21.95

Mail : mairie@werentzhouse.fr—Site internet : www.werentzhouse.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/werentzhouse>

Illiwap : s'inscrire sur https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-werentzhouse_68363

Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi 8h30-12h00 et 14h-19h—Mardi et jeudi : 14h-17h-mercredi et vendredi : 8h30-12h

Permanence Maire et Adjointes : chaque lundi de 18 h à 19 h (sans rendez-vous) ou sur rendez-vous (appeler le secrétariat)

Décharge du Buchholtz (déchets verts) : définitivement fermée

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

Bâtiment 3—quartier Plessier—68130 ALTKIRCH -Tél. : 03.89.08.36.20 - mail : accueil@cc-sundgau.fr

Compétences : eau potable, assainissement, ordures ménagères, tri sélectif, petite enfance, crèche,

Multi-accueil, relais des assistantes maternelles, accueil périscolaire, restauration scolaire...

CONTACTS

ORDURES MENAGERES-TRI-DECHETTERIE : antenne d'Altkirch (tél. : 03.89.08.36.24—mail : bien-trier@cc-sundgau.fr) -

Les sacs à tri et à biodéchets peuvent être retirés à la mairie de Werentzhouse

L'antenne de Waldighoffen est fermée au public (sauf pour le pôle enfance –jeunesse : veuillez sonner)

EAU, ASSAINISSEMENT ET URGENCE FUITE D' EAU : numéro d'astreinte : 03.89.25.83.21

Questions administratives : appeler le 03.89.08.47.57

ASSOCIATION	CONTACT	TELEPHONE	OBSERVATIONS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	M. DOMINGUEZ Cédric	03.89.70.54.69	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	M. PROBST Patrice	03.89.08.20.52	
ACSL	M. WELKER Christian M. RAUSER Christian	06.07.11.31.29 06.45.02.09.90	Gestion salle polyvalente et réservations
ASSOCIATION ILL DETENTE	Mme MISSLIN Bernadette	03.89.40.44.69	Cours de DO-IN
ASSOC. DE JUMELAGE AVEC VASSELAY	Mme LINDER Jocelyne	03.89.40.72.78	
ASSOC. DU MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN	Mme GRIMLER Geneviève	03.89.40.50.47	
SUND'GO'THAI ANIMATION	M. GUTZWILLER Eric	06.19.44.13.60	
CLUB DU 3EME AGE	Mme MONA Brigitte	03.89.40.33.95	
CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE	M. VILLERMET Mickaël	03.89.08.22.03	
GROUPE THEATRAL DE WERENTZHOUSE	Mme KLOPFENSTEIN Nicole	03.89.40.40.71	
UNION SPORTIVE	Mme BLIND Mélanie	06.31.63.28.66	Tennis de table
ACCW	Mme PFIFFER Esther	06.67.41.37.58	Organisation marché de Noël et autres manifestations
ASSOC. KLIKA OHNA MASS	M. KEMPF Cédric	S'adresser à la mairie	

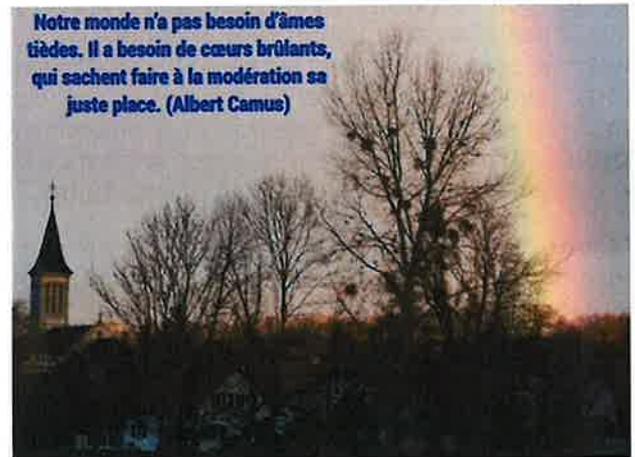


EDITO DU MAIRE

« Plus vite... plus haut... plus fort... ensemble !! »

C'est avec ces mots, symboles des Jeux Olympiques, qui rassembleront le monde entier dans notre pays en 2024, que je vous souhaite une bonne et heureuse année! ✨ ✨ 🏆 🏆

😊 **S'émerveiller, innover, réussir...** En 2024, continuons d'avancer ensemble et valorisons notre art de vivre à Werentzhouse ! 😊



Une labellisation inédite pour notre commune : **Werentzhouse** lauréat du programme national "Villages d'Avenir" 🇫🇷 😊 🥰 Je suis très fier et honoré, une belle récompense pour notre commune qui figure parmi les 2458 communes lauréates, dont 32 en Alsace.

➡ Ce dispositif valorise notre commune et nous permettra de bénéficier d'un soutien de l'Etat en ingénierie technique et financière pour construire des projets de développement structurants et aider à leur mise en œuvre. 😊

MEILLEURS VŒUX ! ✨ ✨

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter, chères habitantes, chers habitants, Mesdames, Messieurs, nos meilleurs vœux, et vous souhaiter une excellente année 2024 ! ✨ 🥂

Que cette année soit porteuse de succès, de solidarité, d'épanouissement et de santé, bien-sûr, pour chacune et chacun d'entre vous. Que chaque jour soit empreint de bonheur, de sourires, de moments inoubliables, de réussite dans vos projets personnels et/ou professionnels.

En 2024, soyons les architectes d'une commune où règnent la compréhension, l'empathie et la coopération. Ensemble, construisons des projets enthousiasmants, ensemble cultivons un environnement où tout un chacun puisse bien vivre.

2023 est derrière nous, une année particulière dans un contexte incertain, une année éprouvante qui ne nous aura pas apporté que paix et sérénité. Le monde est en ébullition, notre planète souffre ! La guerre en Ukraine, que nous espérons courte, s'enlise dans un hiver meurtrier et gangrène les rapports de force internationaux.

Pire encore, le conflit israélo-palestinien, qui renaît, fracture le monde en deux camps qui paraissent irréconciliables. Les attaques et les menaces terroristes en France et en Europe nous ont imposé un contexte affligeant. La montée des extrémismes dans les gouvernements, dans les peuples, fait perdre tout discernement face aux grands enjeux actuels. En ces temps politiques mouvementés, que la paix et la solidarité guident nos actions pour construire un avenir meilleur pour tous.

Cette actualité internationale a été aussi rattrapée par les enjeux climatiques. Le dérèglement climatique est bien là. Les COP (conférence mondiale sur le climat) s'enchaînent, se ressemblent et ne semblent pas prendre la mesure des changements qui s'imposent. Même si quelques 116 pays se sont engagés, de façon non-contraignante, à « travailler ensemble » pour tripler les capacités d'énergies renouvelables dans le monde d'ici à 2030, la COP 28 a montré combien il était difficile de trouver, au niveau des Nations Unies, un accord multilatéral sur la sortie des énergies fossiles... Tout reste encore très hypothétique. Et pourtant Churchill disait déjà en son temps : « **Prenons le changement par la main, avant qu'il ne nous prenne par la gorge.** »

A notre échelle, chaque commune est appelée à définir quelles énergies elle est prête à voir se développer sur son territoire afin d'atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. Nous allons ainsi définir des zones d'accélération des énergies renouvelables, en favorisant principalement sur notre territoire l'énergie solaire photovoltaïque et la géothermie de surface. Nous souhaitons préparer notre territoire aux mutations climatiques et prévoir la mise en place de mesures de protection, de gestion et d'amélioration de notre biodiversité locale et de notre cadre de vie, de façon à pouvoir transmettre à nos enfants et aux générations futures un cadre environnemental durable en adéquation avec la transition énergétique.

L'année qui vient de s'achever a été riche en projets pour notre commune. Je pense évidemment à l'aboutissement d'un projet d'envergure, l'aménagement de la zone de loisirs. Bien que les travaux aient été retardés par des conditions climatiques défavorables, (pluie et sécheresse empêchant le semis et la pousse du gazon), la zone est fonctionnelle et praticable depuis le mois de septembre dernier. Un bel espace qui a pour but de réunir les générations autour d'une épopée commune, un espace respectueux de l'environnement et de la biodiversité (plantation d'une haie lors d'une journée participative en partenariat avec la CCS, plantation d'arbres fruitiers pour les futures générations...).



Merci à tous les bénévoles qui ont mis la main à la pâte, qui œuvrent tout au long de l'année pour et dans la commune.

N'hésitez pas à fréquenter le site en famille avec vos enfants, vos petit-enfants...

Un investissement important de l'ordre de 355000 € HT qui n'aurait pu se concrétiser sans les subventions de nos partenaires financiers à savoir la Région Grand-Est, la CEA, l'Etat via la DETR ou encore le Gerplan pour le volet paysager. Je les remercie tous pour leur soutien, leur engagement, et en cette année des Jeux Olympiques, nous sommes heureux de pouvoir mettre le sport à l'honneur. **L'inauguration officielle du site aura lieu le 2 juin 2024.**

Un ancien wagon a également été rapatrié et posé dans la zone. Cette symbolique nous permettra de faire le lien entre la voie ferrée qui a disparu, l'ancienne gare et cette aire. Sa restauration a commencé et il servira par la suite à l'animation du site.

En 2024, nous aurons besoin de vos idées, de vos envies, de votre engagement pour écrire ensemble une nouvelle page de l'histoire de la commune et faire vivre ce lieu.

Faire commune ce n'est pas qu'une expression, à nous de la concrétiser !



Ainsi, l'année écoulée a été témoin de notre capacité collective à faire face aux défis. Le bien-vivre réalisé ensemble ne se mesure pas seulement à nos possessions matérielles, mais aussi à la qualité de nos relations, à la bienveillance que nous cultivons et à la compréhension mutuelle qui anime nos échanges. Le ciel n'étant pas toujours tout bleu, sachons cependant considérer et positiver la partie qui l'est, voir y contribuer !

Avec mon équipe, nous mettons tout en œuvre pour faire de Werentzhouse, une commune dynamique où il fait bon vivre. Vous pouvez retrouver la vidéo rétrospective 2023 des moments forts et des événements marquants, qui ont rythmé la vie de notre belle commune sur notre site internet et notre page Facebook. Une année riche en partage, en émotions, en souvenirs...



Un immense MERCI à tous ceux qui ont contribué à faire de 2023 une année exceptionnelle.

2024 continuera avec le même élan, avec la même énergie, avec le même enthousiasme. Quelques exemples....cette année verra la construction d'un hangar pour le stockage du matériel communal, le lancement d'une étude quant à la rénovation de l'ancienne gare, la création d'un chemin cyclable, la réactivation du Conseil Municipal des Jeunes ou encore l'actualisation du plan de sauvegarde communale destiné à venir en aide aux administrés en cas de catastrophes naturelles, de séismes, de pandémies et autres phénomènes...

Ce ne sera pas encore simple, car la hausse des coûts de l'énergie et l'inflation générale pèsent sur nos coûts de fonctionnement et contraignent notre budget. Cependant, nous maintenons le cap et nous poursuivrons nos investissements afin de moderniser toujours et encore notre cadre de vie et de valoriser les atouts de notre territoire, qu'ils soient humains, naturels, économiques, patrimoniaux, ou culturels. Nous continuerons à avancer, pas à pas, en engageant de nombreux projets tout en maintenant les événements festifs auxquels vous êtes très attachés.

Werentzhouse avance avec vous et pour vous !

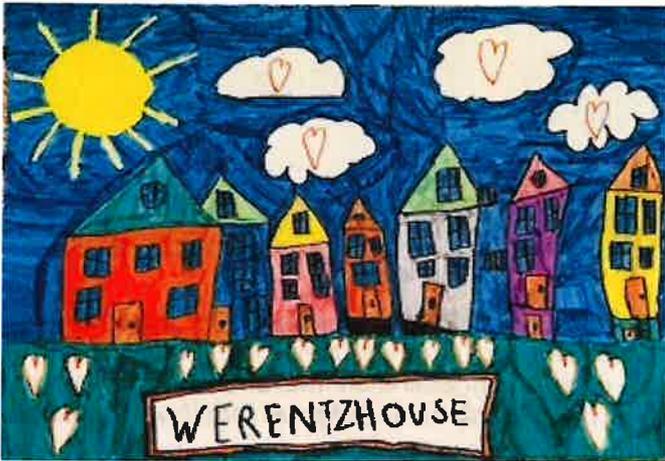
2024, une année bissextile, à Schältjohr (comme on dit en alsacien), une année généralement compliquée, que va-t-elle donc nous réserver ? Une année qui nous amènera certes des nouveautés, des surprises, et qui verra comme les années précédentes nos larmes, nos doutes, mais aussi nos projets et nos rires ! Puissent les joies simples de la vie vous combler de bonheur et que chaque instant passé en famille soit empreint de tendresse et de complicité.

Que ces 366 jours soient autant d'opportunités pour faire avancer notre commune, pour agir, pour vivre nos passions, pour rêver... Alors continuons à apprendre d'hier, vivons l'instant présent et croyons en l'avenir.

Et je terminerai ces propos par une citation d'Henri Miller «Nul besoin de faire de la terre un Paradis : elle en est un. A nous de nous adapter pour l'habiter!»

Merveilleuse année 2024 à vous tous, et avec la **St-Valentin** qui approche à grands pas, n'oubliez pas de trinquer au champagne de la vie qu'est l'Amour! 🍷 😍 ❤️ 😍

A vos cœurs, prêts, décorez! Donnez du romantisme à vos maisons, faites-nous rêver...



Au plaisir de vous rencontrer,
Eric Gutzwiller, votre Maire

INAUGURATION DE LA ZONE DE LOISIRS DU 2 JUIN 2024

A noter dès à présent ! L'inauguration de la zone de loisirs multigénérationnelle aura lieu **le dimanche 2 juin 2024 en matinée**. Au programme, des animations pour petits et grands, un vin d'honneur et possibilité de restauration sur place.

Nous invitons les habitants de toutes générations à découvrir le site, à participer, à échanger, à profiter d'une belle journée d'été ! Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite.





Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Séances des 9 et 30 octobre 2023

La version intégrale est consultable sur le site de la commune (www.werentzhouse.fr) et affichée en mairie

Membres du Conseil Municipal : M. GUTZWILLER Eric, Maire

Adjoint au Maire : MM. et Mme WOLF Hubert, MANGOLD Karine, CHONG KEE Sténio, MATHIOT Denis

Conseillers municipaux : MM. et Mmes ANTHONY Audrey, BILGER Christophe, KLOPFENSTEIN Nicole, LACHAT Claudia, LAMY Julien, LE FAVI Mario, MONA Brigitte, MULLER Sylvie, THEURILLAT Jonathan

Séance du 9 octobre 2023 : M. CHONG KEE Sténio (excusé, procuration donnée à M. MATHIOT Denis) ; absent non excusé : M. Julien LAMY

Séance du 30 octobre 2023 : Mme MULLER Sylvie (excusée, procuration à M. WOLF Hubert) ; M. MATHIOT Denis (excusé, procuration à M. CHONG KEE Sténio) ; Mme MONA Brigitte (excusée, procuration donnée à Mme MANGOLD Karine) ; M. THEURILLAT Jonathan (excusé, sans procuration donnée) ; non excusé : M. LAMY Julien

AFFAIRES FINANCIERES

DECISIONS FINANCIERES

Prise en charge de frais : le 10.09, la communauté de paroisses a accueilli le nouveau curé Cyril LUTZ et le prêtre coopérateur Robert TUMU. L'équipe d'animation pastorale sollicite les communes pour le financement du pot qui a suivi (100 €) ; après concertation des maires, il est proposé de participer suivant frais réels.

Proposition par l'installateur CARDIAPULSE d'un contrat de maintenance annuel des deux défibrillateurs (église et salle polyvalente) sur 5 ans. Prix HT : 229 € HT pour les deux, par an. Le contrat prendra effet au 01.01.2024.

Conseil d'école du 20.10.2023 (Mme MANGOLD Karine) : l'ensemble des classes élémentaires participera à la St Nicolas des enfants ; les communes du RPI seront sollicitées pour une participation aux frais engagés pour leurs enfants respectifs.

TAXES LOCALES

Pour information, il est possible

- ⇒ d'instaurer une taxe sur les logements vacants (pas possible pour Werentzhouse, nous ne figurons pas sur la liste du Décret)
 - ⇒ d'instaurer une taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) - si nous ne sommes pas sur la liste précédente
 - ⇒ la majoration de TH sur les résidences secondaires (THLV) ne peut être instaurée qu'en présence de la taxe sur logement vacants (TLV)
 - ⇒ taxe d'aménagement : il est possible de changer le taux chaque année (à ce jour 3 % ce qui correspond aux pratiques de la plupart des communes rurales)
- Le Conseil Municipal en prend note.

AFFAIRES DOMANIALES

LOGEMENT COMMUNAL

Le bail du logement du 10 rue de Fislis - 1^{er} étage a été résilié au 31.10.2023. Le loyer mensuel pour une nouvelle relocation (à partir du 1.12.2023) est fixé à 600 €. Le Maire est autorisé à sélectionner un candidat et à signer les documents à intervenir.

VENTE DU DERNIER TERRAIN DU LOTISSEMENT AM HERRENWEG

Le maire explique : le prix de vente pour la dernière parcelle du lotissement am herrenweg avait été fixé à 92300 € TTC avec négociation possible jusqu'à 90000 € (surface 9.23 ares - section 1- parcelle n° 486) par délibération du 4.07.2022. Nous avons un acquéreur pour 82500 € TTC. Il conviendra de déclarer les deux TVA (acheté à Citivia : 75000 + 15000 € TVA ; vente : 68750 + 13750 € TVA). Un avis est demandé au Conseil Municipal.

Considérant la crise immobilière persistante et que cette parcelle comporte une voie d'accès sur terrain privé importante et qu'elle est située en bordure de route départementale ; considérant qu'il n'est pas opportun de laisser cette parcelle sans construction et considérant qu'elle est en vente depuis de nombreuses années, le conseil municipal donne son accord sur le prix et autorise le maire à signer les documents à intervenir

LANCEMENT DE PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

Les subventions concernant la zone de loisirs se débloquent petit à petit et le conseil municipal est invité à décider du déblocage éventuel de programmes d'investissement prévus au budget. Il est donc décidé

Programme	Coût estimatif TTC	Remarques	Décision
Mise en place de Leds dans les bâtiments intérieurs	37200	Subvention CEA échue en 06.2024 ; subvention Fonds Vert en attente	Attendre les notifications de subvention
Chemin forestier près des sources	16200	Subvention DETR - programme à engager avant 06.2024	Programme abandonné ; un autre programme paraît plus urgent (lien entre grand chêne et Durmenach)
Zéro phyto	prévu 12000	Subvention à déposer jusqu'en 2025 au plus tard	A revoir en 2024
Construction hangar	138000	Permis de construire échu en février 2025	Programme à engager (coût d'objectif : 110 000 € HT)
Ecole (accessibilité, sécurité)	Prévu 10000		Des devis sont encore attendus (voir point ci-dessous)
Logement ancienne gare	Prévu 50000		Programme suspendu

Autres projets : isolation 1 rue de Bâle, réseaux humides rue du vignoble/rue de l'école ; travaux divers dans la salle polyvalente suite à la visite de la commission de sécurité, etc..

Ecole (accessibilité, sécurité) : Mme ANTHONY Audrey rappelle l'importance de la mise aux normes de l'école ; le maire répond que les décisions seront prises lorsque tous les devis auront été réceptionnés et en fonction de l'avenir du RPI. M. THEURILLAT Jonathan souhaite savoir si ces frais seront répercutés entre les communes du SIAS ; le maire indique qu'un projet de modification des statuts est en cours de rédaction pour la répartition des frais de fonctionnement ; les dépenses d'investissement ne sont pas concernées.

PLANTATIONS

Plantation d'arbres à l'école, zone de loisirs, zone agrès gym ; le devis s'élève à 3544.30 € TTC (mottes) ou 1370 € TTC racines nues, fourniture et livraison (pépinière Gissingier). Ils seront achetés racines nues.

Arbres de naissance : Mme ANTHONY Audrey souhaiterait finaliser le projet d'arbres de naissance qui figurait dans le programme électoral de l'équipe élue. Quelle essence prévoir ? lieu de plantation ? un arbre par naissance (ce qui nécessite beaucoup de place) ? un arbre par année avec des plaquettes nominatives ? La commission dédiée sera réunie début novembre afin de fixer les règles et préparer le programme Gerplan 2024.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Les possibilités de demandes de subventions pour les programmes d'investissement sont multiples. Principaux partenaires : CEA, Région, DETR/DSIL par la Préfecture du Haut-Rhin ; Autres demandes possibles : France Relance, CEE, Fondation du patrimoine, agence Rhin Meuse, subvention de l'Europe...

Sur proposition du maire, le conseil municipal décide de prendre une délibération générale l'autorisant à déposer des dossiers de demande de subvention en fonction des programmes prévus au budget primitif ou préprogrammation 2024, auprès de tous financeurs dans la limite des crédits inscrits (montant du soutien attendu : montant maximal possible).

ACQUISITION D'UNE PARCELLE FORESTIERE

Les copropriétaires d'une parcelle forestière située en bordure de RD473 (près du Willerhof) souhaitent la vendre à la commune (section 5- parcelle 27 - 12.76 ares) ; ils proposent 80 € de l'are. Le maire informe l'assemblée de l'avis du garde-forestier en date du 21.08.2023.

Considérant que la parcelle est attenante à la forêt communale et en vue à terme de racheter toutes les par-

celles attenantes souvent délaissées par leurs propriétaires (parfois décédés) afin de créer un ensemble exploitable, le Conseil Municipal, décide de donner suite à cette demande aux conditions indiquées.

PREVISIONS DE TRAVAUX EN FORET

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le programme de travaux en forêt proposé par l'ONF hormis le point travaux d'empierrement : reporté

Descriptif	Quantité	Unité	Montant estimé HT
TRAVAUX DE MAINTENANCE PARCELLAIRE Entretien du parcellaire ; 12r	1000	Mli	400.00
TRAVAUX SYLVICOLES Cloisonnement d'exploitation : maintenance (parc. 5a, 7r)	3.3	Km	3940.00
Toilettage après exploitation (parc 3r)	5.00	Ha	
Intervention en futaie irrégulière (parc. 11r, 12r)	6.5	Ha	
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE Travaux empierrement de route forestière en terrain naturel (parcelle 11a)	0.1	Km	5240.00
TRAVAUX DIVERS Abattage d'arbres d'un dia supérieur à 0.30 - sécurisation des lots de bois de chauffage (toute la forêt)	8	h	400.00
TOTAL HT			9980.00

AFFAIRES GENERALES

URBANISME

Recours du préfet contre la comcom (PLUi) : délibéré en août 2024 ; ne bloque pas le PLUi ; à voir pour les zones AU ; en cas d'amendes, la taxe d'assainissement risque de grimper fortement. La CCS programmera les travaux d'assainissement dans la rue du vignoble/rue de l'école en 2024. Il sera envisagé de classer la rue de l'école en sens unique.

PERSONNEL COMMUNAL

Il est décidé d'adhérer au contrat d'assurance statutaire 2024-2027 proposé par le CDG 68 afin de couvrir les risques (différents entre les agents affiliés à la CNRACL et ceux affiliés à l'IRCANTEC). Il s'agit des risques :

décès ; accident de service / maladie contractée en service ; longue maladie / maladie longue durée ; maternité (y compris congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant ; maladie ordinaire et temps partiel pour raison thérapeutique sans arrêt préalable avec application de la franchise de la maladie ordinaire ; temps partiel pour raison thérapeutique consécutif à un arrêt préalable, mise en disponibilité d'office pour raison de santé, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire ; maintien du demi-traitement (dans la limite de 12 mois) pour les agents ayant épuisé leurs droits à prestations.

CHASSE COMMUNALE—BAIL DE LOCATION 2024-2033

SEANCE DU 9.10.2023

Le Conseil Municipal

- ⇒ prend acte de la décision des propriétaires publiée le 4.09.2023 concernant l'abandon du produit de la location de la chasse à la commune et décide d'affecter ce produit en priorité à la couverture des cotisations obligatoires pour les propriétaires des assurances accident agricole et pour le solde, à l'entretien des chemins ruraux et forestiers
- ⇒ décide de fixer à 414 ha 10 a 88 ca la contenance des terrains à soumettre à la location (hors surfaces non cadastrées et parcelles classées en sol)
- ⇒ décide de procéder à la location en un seul lot comprenant 414 ha 10 a 88 ca dont 137 ha 79 a 79 ca boisés sur le ban de la commune de Werentzhouse
- ⇒ décide de mettre ce lot en location par convention de gré à gré, le locataire en place ayant fait valoir son droit de priorité et sa demande de renouvellement du bail en gré à gré par courrier 20.09.2023 réceptionné le 26.09.2023

- ⇒ décide d'adopter le principe des clauses particulières et de les reporter dans le plan de gestion cynégétique (respect des marches populaires, calendrier annuel des battues, pas de frais d'enrillagement ou de protection des plantations, signalisation en période de chasse, miradors, zones protégées, etc...)
- ⇒ décide de fixer le prix de la location à 7500 € annuels (sept mille cinq cents euros), révisables.
- ⇒ arrête la convention de gré à gré

SEANCE DU 30.10.2023

Vu le dossier de candidature daté du 16.10.2023 déposé par M. SUTTER Gérard, locataire en place - bail 2015-2024 et les pièces à fournir pour chaque candidat (locataire et permissionnaires) ; vu l'avis de la commission consultative de la chasse réunie ce jour ; considérant que les conditions notamment de domiciliation et les motifs d'irrecevabilité ont été examinés - sans observation

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- ⇒ donne son agrément à la candidature de M. SUTTER Gérard, domicilié à Hégenheim, en qualité de locataire de la chasse communale de Werentzhouse, lot unique pour la période du 2.2.2024 au 1.2.2033.
- ⇒ donne son agrément à la candidature de M. GREDER Gilles domicilié à Hégenheim et M. BARTH Gilles, domicilié à Wittelsheim en qualité de permissionnaires du lot unique de chasse - période 2024-2033.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

Les rapports d'activité 2022, les rapports annuels 2022 à propos de la gestion de l'eau potable, des déchets et de l'assainissement sont approuvés. Ils sont librement consultables en mairie.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

Elle est chargée de contrôler les décisions prises par le maire en matière d'inscription et de radiation

Sont proposés : Mme KLOPFENSTEIN Nicole, déléguée du conseil municipal ; M. MISSLIN Christian, délégué de l'administration, Mme LEHR PATTY Aurore, délégué du Tribunal Judiciaire.

TERRITOIRE ALSACE ENERGIE

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'adhésion de nouvelles communes et intercommunalités (Daubensand, Diebolsheim, Friesenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Semersheim, Witternheim, communes du Bas Rhin ainsi que la Communauté des communes de Sélestat).

COMMUNICATIONS DIVERSES

Zone de loisirs : un wagon SNCF a été récupéré ; des journées de travail seront organisées afin de le restaurer puis il sera mis en place à la zone de loisirs

Plan canicule : suivi ; vu le peu d'inscrits, M. CHONG KEE s'est chargé d'appeler les personnes vulnérables les jours de canicule ; les membres de la commission dédiée souhaitent s'impliquer en 2024 comme c'était prévu ; une commission sera réunie en avril-mai

Vidéo de présentation de la commune : commande a été passé à SPIMAT pour 1180 € TTC

Caméras - le point finances : total des dépenses HT 37234.16 € HT ; subventions : 28802.27 € ; reste à notre charge : 8431.89 € HT.

Chasse 2024-2033 : M. SUTTER Gérard souhaite que des panneaux limitant l'accès de la forêt aux véhicules soient apposés aux entrées principales ; accord de principe est donné

Journée participative du 28.11 (plantations zone de loisirs) : le maire remercie les participants et regrette que la population de Werentzhouse n'ait pas été vraiment représentée.

INTERVENTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. THEURILLAT Jonathan : l'école élémentaire de Werentzhouse comporte à nouveau deux classes ce qui multiplie les véhicules en stationnement sauvage aux entrées et sorties de classe ; il y a un vrai problème à l'entrée de la rue de Vasselay/rue de Bâle car de nombreux véhicules s'arrêtent pour quelques minutes, stationnent sur la bande réservée aux piétons ou sur les passages piétons ... Poser des barrières ? il semble que la configuration du lieu ne le permette pas car il serait difficile pour les riverains d'accéder à leur propriété. Dossier à étudier.

Mme KLOPFENSTEIN Nicole : à certains endroits, la terre provenant des prés/champs coule sur la route. Ne faudrait-il pas rendre les propriétaires attentifs ?

M. BILGER Christophe : il conviendrait de faire curer la canalisation du Gehrenbach (ancien ruisseau) qui est encombrée.

LES GRANDS ANNIVERSAIRES



Mois de janvier 2024

Le 2 janvier	KUGELIN Janine	76 ans
Le 4 janvier	MESSIOUD Maria	84 ans
Le 5 janvier	RUETSCH André	82 ans
Le 6 janvier	PATTY Colette	71 ans
Le 7 janvier	PROBST Jean-Pierre	88 ans
Le 21 janvier	LACHAT Agnès	80 ans
Le 23 janvier	SCHITTLY Madeleine	91 ans
Le 27 janvier	MARY Etienne	75 ans
Le 28 janvier	GELAS Bernadette	76 ans

Mois de février 2024

Le 9 février	SCHEIDECK Antoine	70 ans
Le 15 février	HOFFMANN Marie-Claire	71 ans
Le 16 février	BUCHI Peter	73 ans
Le 23 février	DE JESUS Adriano	73 ans
Le 27 février	BERBETT Nicole	70 ans
Le 28 février	BAUMLIN Joseph	86 ans

Mois de mars 2024

Le 11 mars	DE JESUS Rosa	72 ans
Le 15 mars	HOLLER Béatrice	84 ans
Le 15 mars	GILGERT Nicole	86 ans
Le 23 mars	FLUHR Marlène	75 ans
Le 25 mars	BIERI Stephan	70 ans
Le 26 mars	NIGLIS Huguette	87 ans
Le 31 mars	STACKLER Claude	75 ans

Mois d'avril 2024

Le 1er avril	PROBST Jean-Louis	75 ans
Le 3 avril	KIELWASSER Patrick	74 ans
Le 7 avril	ECKERT Norbert	70 ans
Le 8 avril	PATTY Jean-Marie	70 ans
Le 18 avril	INDERBITZIN Claire	89 ans

Le 19 avril
Le 21 avril

MARTI Bernadette
DOMINGUES José

87 ans
75 ans

Mois de mai 2024

Le 3 mai
Le 5 mai
Le 11 mai
Le 13 mai
Le 15 mai
Le 16 mai
Le 18 mai

BAUMLIN Marie-Jeanne
STACKLER Annette
RUFFNY Thérèse
DA SILVA Manuel
FLUHR Joseph
JELSCH Thérèse
MULLER Marguerite

83 ans
71 ans
88 ans
72 ans
75 ans
92 ans
92 ans

Mois de juin 2024

Le 1er juin
Le 7 juin
Le 8 juin
Le 11 juin

MISSLIN Christian
HOLLER Pierre
HEINIS Jean-Paul
SCHMITT Aimé

73 ans
83 ans
81 ans
71 ans

Les personnes qui ne souhaitent pas figurer sur la liste des anniversaires (à partir de 70 ans) sont priées de le signaler au secrétariat de la mairie.

NOUVEAU FOODTRUCK SO BURGER

« So Burger » remplace La Rôtisserie Sundgauvienne et vous propose différents **burgers, croque-monsieur et salades**.

Il sera présent sur notre commune, sur le parking du Būrahūs **les MARDIS de 18 h à 20 h**, en semaines impaires.

<https://www.facebook.com/people/So-burger/61555438907835/>



PERMANENCES SOCIALES SUR RENDEZ-VOUS (à Ferrette, ancien Tribunal, 46 rue du château)

LUNDI APRES MIDI : ADF Association d'aide aux frontaliers (3e lundi du mois) - M. J-M KOENIG (07.71.68.99.90)

MARDI MATIN ET APRES MIDI ; VENDREDI APRES-MIDI : assistante sociale du secteur pour les moins de 60 ans (03.89.08.98.98)

MERCREDI MATIN ET APRES-MIDI : Mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes—Mme PAX (03.89.08.96.71)

MERCREDI APRES-MIDI : Carsat (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) - service social (semaines paires) - Mme REMY (03.89.56.94.86)

JEUDI MATIN : Centre de soins, d'accompagnement et de prévention d'addictologie, CSAPA le Cap (3 x par mois) - Mme BERGER (03.89.40.67.01)

JEUDI APRES-MIDI : maison des adolescents (semaines impaires) - Mme KNECHT (03.89.32.01.15)

VENDREDI MATIN : CSAPA LE CAP (1 x par mois) - Dr ODERMATT-BIAYS (03.89.40.67.01) et RSA (1er vendredi du mois)—Mme FELBLINGER (03.89.08.98.85)

A NOS AINES, TOUS NOS VOEUX



GUTZWILLER Robert, 85 ans
le 22 août 2023



MULLER Marie-Thérèse, 96 ans
le 18 septembre 2023



HOLLER Rose Marie, 80 ans
le 3 septembre 2023



GALLAND André, 80 ans
le 23 septembre 2023

Et également
HARNIST Gabrielle
UHLIN Roswitha
LEBREC Jacques
MULLER André
SCHITTLY Madeleine

80 ans le 16 septembre 2023
80 ans le 31 octobre 2023
80 ans le 26 novembre 2023
96 ans le 2 décembre 2023
91 ans le 23 janvier 2024



LACHAT Agnès, 80 ans

le 21 janvier 2024

L'ETAT CIVIL

NAISSANCES

Romy, née le 2 novembre 2023

Fille de de LAVING Yannick et de LE METTAYER Charlène

Maëli, né le 3 décembre 2023

Fils de BLIND Régis et de SCHICKLIN Elise

Toutes nos félicitations aux heureux parents !



DECES

M. MULLER Pierre Cyrille est décédé le 13 août 2023 ; il était âgé de 90 ans

Mme DUCARRE Sophie nous a quittés le 22 septembre ; elle était âgée de 55 ans

Mme HATSTATT Madeleine est décédée le 28 septembre 2023 ; elle était âgée de 84 ans

M. BURGDORFER Hans nous a quittés le 2 octobre 2023 ; il était âgé de 83 ans

Mme WOLF Lydia est décédée le 23 octobre 2023 ; elle était âgée de 75 ans

M. REINOLD Jean Marc nous a quittés le 28 novembre ; il était âgé de 69 ans

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles .

Les familles/personnes qui ne souhaitent pas figurer sur la liste des événements de l'état civil (naissance-mariage-décès) sont priées de le signaler au secrétariat de la mairie.

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2023



Le jury a sélectionné les familles qui se sont vues remettre un bon d'achat de 25 € à faire valoir auprès d'un horticulteur

Bravo à tous les participants !

M. et Mme BAUMLIN Joseph	13 grand'ru
M. BRAM Urs—Mme UEBERSCHLAG Susanne	19 rue de lilas
M. et Mme DA SILVA Manuel	4 rue de Bâle
M. et Mme DOEBELIN Raymond	4 rue des anémones
M. et Mme DOUE Maurice	13 rue de Ferrette
M. DREHER Gilbert	7 rue du moulin
M. et Mme GUTZWILLER Robert	3 rue de Bâle
M. et Mme HEINIS Jean-Paul	9 rue de Ferrette
M. et Mme HOLLER Pierre	24 grand'ru
Mme INDERBITZIN Claire	40 grand'ru
M. et Mme KEMPF Michel	6 rue de Bâle
Mme LEROUX Paulette	4a rue du vignoble
M. MORE Philippe	2a rue des lilas
Musée des amoureux	rue de Ferrette
M. et Mme PATTY Jean-Marie	2 grand'ru
M. PROBST Jean-Pierre	1 rue de l'école
Mme RUFFNY Raymonde	12 rue des sapins
M. et Mme SCHMITT Aimé	8 rue de Bâle
M. et Mme STACKLER Claude	4 rue des lilas
M. et Mme WELKER Christian	16 rue des lilas
Mme WILLIG Irène	3 grand'ru
Mme MULLER Sylvie (pour Mme WOLF Lydia)	4 rue de Fislis

Concours décors et illuminations de Noël 2023

M. AUER Rémo—Mme URSPRUNG N.	2 rue des roses
M. BRAM Urs— Mme UEBERSCHLAG S.	19 rue des lilas
M. et Mme BAUMLIN Joseph	13 grand'rue
M. et Mme BILLOUD Alexandre	4 rue chemin de fer
M. BLOCH Lionel—Mme BOLTZ Julie	6 rue des pivoines
M. et Mme BONNOT Patrice	6 grand'rue
Mme BRENGARTH Joanna—M. COE J.	5 grand'rue
M. et Mme DOUE Maurice	13 rue de Ferrette
M. et Mme DURAND Nicolas	19 grand'rue
M. et Mme ECKERT Norbert	7 rue du muguet
Mme GRAFF Patricia	38 grand'rue
M. GUILLEMINOT David	15 rue de Bâle
M. GUTENKUNST Markus	3 rue de Fislis
M. et Mme GUTZWILLER Robert	3 rue de Bâle
M. et Mme HERTZOG Christian	12 rue des chênes
M. et Mme HOFFMANN Christophe	22 grand'rue
M. et Mme HOLLER Pierre	24 grand'rue
Mme INDERBITZIN Claire	40 grand'rue
Mme JONNER-HOLLER Nathalie	4 rue du moulin
M. et Mme KEMPF Michel	6 rue de Bâle
M. et Mme KLEIN Pascal	1a rue de Ferrette
M. et Mme KNEUBUHL Dominique	2 rue hirondelles
M. et Mme KUGELIN Maurice	7 rue du vignoble
M. et Mme MASMUNSTER Clément	3 rue des chênes
M. et Mme MEDINA Christian	5 rue de Vasselay
M. MEISTER Philippe	IT SERVICES
Mmes MEYER Sylvie et Andrée	9 grand'rue
M. MORE Philippe	2a rue des lilas



M. et Mme PATTY Jean-Marie	Restaurant le Bürachus
M. et Mme RAUSER Christian	5 rue des chênes
M. ROESCH Adrien—Mme CHABOUTE C.	5 rue du vignoble
M. SANER Pascal—Mme FELZHALB S.	8 rue des anémones
Mme SCHITTLY Madeleine	25 rue de Bâle
M. et Mme SCHREIBER Jean-Henri	17 rue du muguet
M. et Mme SCHUELLER Rémy	15 rue de Ferrette
M. et Mme SECULA Christophe	6 rue de Ferrette
M. et Mme SEVRAIN Cédric	7 rue des lilas
M. et Mme STACKLER Claude	4 rue des lilas
M. WALTER Stéphane—Mme VALLA M.	14 rue des vergers
Famille WASTERVAL Daan	7 grand'rue
M. et Mme WELKER Christian	16 rue des lilas
Mme WILLIG Irène	3 grand'rue

Ils et elles ont été primés(e) et ont reçu une bouteille de champagne. Bravo et merci à tous et toutes d'avoir donné un peu de lumière et de joie en cette fin d'année.

Informations mairie

Consultez notre site : www.werentzhouse.fr et notre page facebook
<https://www.facebook.com/werentzhouse>

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous sommes officiellement 637 habitants au 1er janvier 2024

ELECTIONS EUROPEENNES DU 9 JUIN



N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales (nouveaux habitants principalement et citoyens européens domiciliés à Werentzhouse).

Délai : avant le 10 mai ; pièces à emporter : pièce d'identité et justificatif de domicile

ANALYSES D'EAU

Les comptes-rendus des analyses d'eau sont consultables sur le site www.werentzhouse.fr (rubrique intercom—eau—analyses d'eau). Ils sont également affichés en mairie.

OPERATION BRIOCHES 2023

L'APEI de Hirsingue remercie les personnes qui ont versé un don par l'achat d'une brioche ainsi que les fidèles bénévoles qui ont fait du porte à porte. La collecte dans notre commune s'élève à 955 €

ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES—donnez votre avis

La commune lance une enquête publique visant à définir les zones d'accélération des énergies renouvelables sur son territoire. [La concertation est ouverte du mardi 6 février jusqu'au vendredi 23 février 2024 à la mairie aux horaires d'ouverture.](#)

Pourquoi cette enquête ?

La loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables) du 10 mars 2023 prévoit que les communes définissent des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR). Une concertation est ouverte à tous les habitants. Nous vous invitons à exprimer votre avis sur les zones proposées.

Zones d'accélération des énergies renouvelables : définition, intérêts, et échéance

Les ZAE nR sont des zones favorables aux énergies renouvelables (EnR), pour lequel il y a un potentiel en énergie renouvelable et qui auront fait l'objet d'une concertation. Les ZAE nR peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, la géothermie, etc. Elles peuvent porter sur tous les types de foncier, public comme privé.

L'intérêt des ZAE nR est pour la commune de pouvoir identifier les projets qu'elle souhaite valoriser, lorsqu'ils sont possibles au regard des règles d'urbanisme, sur son territoire. Potentiellement, des aides supplémentaires pourraient être accordées pour les projets situés dans ces zones d'accélération.

LE CONSEILLER NUMERIQUE (si vous souhaitez être assisté pour une démarche en ligne et c'est gratuit...)

L'espace France Services de Ferrette est installé à l'Espace Robelin—5 rue Robelin (ancienne caserne vers Sondersdorf). Il est ouvert chaque jour, du lundi au vendredi. Ses agents accompagnent le public dans leurs démarches administratives en ligne, apportent conseils et informations (impôts, cartes grises, relations avec la MSA, la CNAV...)

Il est conseillé de prendre rendez-vous au 03.67.24.68.04—mail : ferrette@france-services.gouv.fr

ILLIWAP (recevez les infos essentielles de la mairie, de la Communauté de Communes Sundgau)

GRATUITE et ILLIMITÉE, accessible rapidement depuis une connexion internet, Illiwap est disponible 24h/24 et 7jrs/7 et téléchargeable sur les smartphones Apple et Android via les bibliothèques de téléchargement.

ENTRETIEN DES COURS D'EAU (non domaniaux)



Un cours d'eau est un milieu vivant en constante évolution. Il se déplace, érode ses berges et charrie des sédiments. Dans son lit majeur et son lit mineur, les espèces animales et végétales cohabitent et constituent une richesse primordiale. Les milieux aquatiques jouent un rôle majeur dans la préservation de notre environnement.

Le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf titre ou prescription contraire.

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau, qui a pour objet :

- De maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre
- De permettre l'écoulement naturel des eaux
- De contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique.

Le propriétaire riverain doit assurer l'entretien régulier de la rivière pour la partie se trouvant sur son terrain.

Plus précisément, il doit faire le nécessaire pour que l'eau s'écoule librement et doit favoriser le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords de la rivière.

En pratique, il est tenu d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et élaguer la végétation des rives.

Pour assurer le maintien des berges, par exemple, il est utile de procéder à des élagages modérés (pas à des dessouchages pour ne pas déstabiliser les berges), planter certaines essences d'arbres (aulne, saule, frêne...) et éviter certaines autres (résineux par exemple), lutter contre la prolifération des plantes envahissantes...



C'est avec grand plaisir que nous avons pu nous réunir pour les fêtes de fin d'année



ST NICOLAS DES ENFANTS



REPAS DE NOEL DES AINES ET VŒUX DU MAIRE



AU FIL DES JOURS



Visite de la délégation de Werentzhouse à Vasselay (ville jumelée) lors du week-end de l'Ascension

Seconde journée citoyenne de l'année



Visite du conseil municipal en forêt, guidé par M. Brevat CAPRON, agent de l'ONF



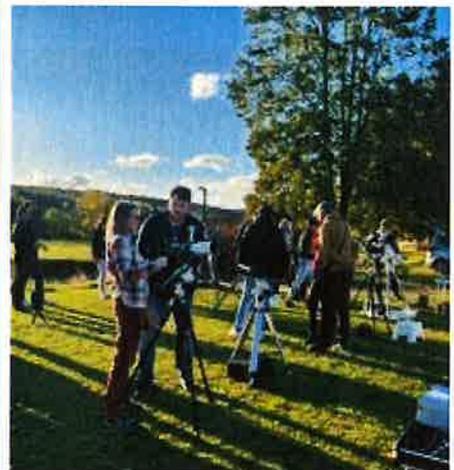
Début de la restauration du wagon de l'aire de loisirs par des bénévoles



Journée participative de plantation d'une haie champêtre à l'aire de loisirs



Le Jour de la Nuit
Observation du ciel et des étoiles



La page des associations et de l'école

ACCW

En reprenant l'association A.C.C.W, j'ai voulu continuer la "Magie de Noël " dans notre village parmi vous tous.

Avec mon équipe engagée, quelques bénévoles dévoués, la participation d'une vingtaine d'exposants et surtout grâce à votre présence et votre soutien, nous avons tous réussi à obtenir un beau "Marché de Noël" et partager ainsi un moment convivial.

On a voulu poursuivre l'aventure en reprenant "Ma cabane à vin chaud" (MERCI Monsieur le Maire !) afin de continuer à vous offrir l'opportunité de vous rassembler autour d'un verre et/ou d'un sandwich. Grâce à vous, nous avons pu faire un don pour participer à la rénovation de notre belle église.

Nos 4 manifestations ont été une belle réussite et vos yeux remplis d'étoiles et de joie nous ont motivés encore plus pour l'année 2024.

Mais en attendant, mon équipe et moi-même, vous souhaitons le meilleur pour la nouvelle année. Qu'elle vous garde en bonne santé, vous apporte de la joie et vous préserve positivement. Que la solidarité continue de régner dans notre "Amour de village".

Belle année 2024 à chacun de vous !

La Présidente de l'A.C.C.W, Esther PFIFFER

CONSEIL DE FABRIQUE

Chers amis de Werentzhouse,

c'est avec un grand plaisir que nous commençons l'année car nous avons enfin pu lancer les travaux de peinture de notre chère église Saint Wendelin ! La fin des travaux est prévue pour mi-mars et cette renaissance va coïncider avec celle de Pâques, une double résurrection ! Celle-ci n'aurait pas été possible sans la grande générosité de nos habitants et plus particulièrement celle de Joséphine Rottner qui couvre plus de la moitié des coûts, merci à elle qui repose maintenant en paix. Un grand merci à toutes et tous, nous avons été vraiment heureux de voir cet élan de générosité !

Pour vous remercier nous vous convions à un verre de l'amitié qui se tiendra à la sortie de la messe de Pâques le 31 Mars.

Belle année à toutes et tous de la part du Conseil.

MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN

Une année vient de s'écouler avec ses fragments de vie. A présent va s'ouvrir le chemin d'un nouveau parcours avec ses projets mais aussi ses incertitudes, c'est comme un livre aux pages inachevées qui tournent au fil des temps.

Au fur et à mesure nous sommes moins de bénévoles (décès , maladie, grand âge) et nous avons de plus en plus de mal à recruter de nouveaux membres. Pourtant notre travail de sauvegarde des photos sundgauviennes continue sans relâche. Durant l'année 2023, nous avons accueilli 159 visiteurs. Et pourtant notre plus grand travail consiste depuis le confinement à répondre à des correspondants qui ne souhaitent plus se déplacer mais sont à la recherche de photos de leurs ancêtres. Nous essayons au maximum de faire face à leurs demandes.

Au mois d'octobre nous avons organisé une exposition à Willer, expo qui a remporté un franc succès .

Au mois de décembre une belle exposition nous a réunis à Bendorf. Dans un décor féerique de Noël, les membres des villages de Bendorf, Durlinsdorf, Ferrette, Ligsdorf, Moernach et Vieux-Ferrette ont présenté le fruit de leur travail. Les visiteurs étaient au rendez vous, et nous les remercions.

Le Musée sera ouvert tous les dimanches des mois d'été et nous serions heureux de vous y rencontrer pour un moment de convivialité .

Chers habitants de Werentzhouse, nous vous disons bonne année et formulons le souhait de nous rencontrer lors d'un après midi d'ouverture.

Exposition à Bendorf de M. GABRIEL André et du Musée des Amoureux



ASSOCIATION KLIKA OHNA MASS

Chers amis Werentzhouseises et Werentzhouseis,

Hissez les voiles et rejoignez-nous pour notre **soirée après-ski à Werentzhouse le 17 février de 17h à 3h** ! Au gouvernail, le célèbre DJ GabrielV, qui transformera le froid en chaleur festive.

Plongez dans une mer de plaisirs, illuminée par notre collaboration avec la magique marche aux flambeaux.

Mais ce n'est pas tout ! Vous pourrez déguster les bons sandwiches Merguez/viennoises lors de votre marche ou vous pourrez vous récompenser à la salle avec de délicieuses tartes flambées, faites avec amour.

Au fait ! C'est la pleine saison des carnivals chez nous ! Il y aura des chars, des klikas et des costumes de toutes les couleurs donc pourquoi pas vous déguiser ?

Alors, moussaillons, prêts à conquérir la nuit ? Rejoignez notre équipage et faites de cette soirée après-ski un trésor de souvenirs ! Arrrgh !



ASSOCIATION KLIKA OHNA MASS

Werentzhouseises, Werentzhouseis,

Une soirée extraordinaire se prépare. La fougue de la jeunesse carnavalesque rencontre le légendaire talent... La Klika Ohna Mass organise un évènement festif immanquable, en partenariat et animé par... TIP TOP. Rien que ça !

La tournée des 40 ans de ces célèbres DJ fait sa plus grosse étape le 15 Juin 2024, à la salle des fêtes de Werentzhouse.

Rejoignez-nous pour cette fusion exceptionnelle.

Affiche, prix, restauration (grillades) et infos à venir essentiellement sur le Facebook de la [Klika ohna mass].

Alors suivez-nous pour ne rien en rater !



Klika Ohna Mass

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Bonjour à tous,

Tout d'abord je voudrais vous souhaiter en mon nom et celui du Comité des donneurs de sang de Werentzhouse, une excellente année 2024.

Cette année, **les dates de collecte de sang sont : le 15 mars à Werentzhouse, le 1er août à Fislis, le 11 octobre à Bouxwiller.** Comme d'habitude, je suis sûr que vous serez nombreux à venir !!

Cette année encore **nous organisons notre traditionnel REPAS CARPES FRITES le Vendredi Saint, 29 MARS à midi.** Nous vous attendons très nombreux. Dès maintenant, vous pouvez réserver auprès de LACHAT Claudia au 06.60.87.06.51 ou Elodie au 06 67 44 91 02 du 9 au 16 mars (n'hésitez pas à laisser un message, un SMS de confirmation sera envoyé). Un grand merci d'avance à tous.

Le Président de l'Amicale des Donneurs de Sang
Cédric DOMINGUEZ

**QUAND SAINT NICOLAS VA A LA RENCONTRE DES ELEVES DU RPI
BOUXWILLER/DURMENACH/ROPPENTZWILLER/WERENTZHOUSE**

Saint Nicolas, accompagné de son compagnon le Père Fouettard, a rendu visite aux enfants de la maternelle de Durmenach. Après lui avoir chanté plusieurs chants traditionnels et offert plusieurs dessins, Saint Nicolas a félicité tous les enfants pour leur bon comportement à l'école. Chacun a reçu des friandises dans le bricolage préparé depuis plusieurs semaines avec soin. Un bon goûter avec Manalas et chocolat chaud attendait les élèves après toutes ces émotions.



Les élèves des classes élémentaires de Werentzhouse et Bouxwiller ont, quant à eux, proposé un magnifique spectacle de chants lors du traditionnel goûter de la Saint Nicolas organisé par la commune de Werentzhouse. Sous le regard bienveillant de leurs maîtresses, les élèves ont animé la première partie de la soirée avec des chants traditionnels en allemand et des chansons de variété de Noël de la Compagnie créole et d'Aldebert. Les élèves étaient habillés pour l'occasion en petits lutins de Noël. Les quatre communes ont ensuite offert un Manala, une mandarine, du chocolat chaud et une place de cinéma à tous les élèves ayant participé au spectacle. La visite de Saint Nicolas et du père Fouettard ainsi qu'un goûter convivial a conclu cette soirée chaleureuse, pleine de sourires des petits et des grands.





Le pouvoir des pièces jaunes.

Nous, la classe de CE2-CM1-CM2, participons à la collecte des pièces jaunes du 10 janvier au 4 février, pour aider les enfants hospitalisés grâce à une collecte d'argent.

Qu'est-ce que les pièces jaunes ?

Les pièces jaunes servent à aider les constructions et la rénovation de salles dans les hôpitaux et permettent d'améliorer la vie des enfants et des adolescents hospitalisés. Nous devons récolter cet argent avec des tirelires.

Qui peut participer ?

Tout le monde peut participer. Le RPI y participe avec des tirelires dans toutes les écoles. Si vous souhaitez participer, il est possible de nous les transmettre à l'école ou dans les partenaires (Auchan, Carrefour...)

Notre avis.

Les enfants hospitalisés ont besoin de nous alors on se met à leur place et on les aide à notre façon.

La classe de CE2-CM1-CM2 de Mme Courtalon Coralie



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

Nom de la fête	Dates	Association	Lieu	nature
St Valentin	Dim. 11.02 de 14h à 17 h Mer. 14.02 de 14 h à 17 h	Musée des amoureux et du patrimoine sundgauvien	Musée des amoureux	Visite du musée
Balade aux flambeaux	Samedi 17 février de 17 h à 21 h	Commune	Départ salle polyvalente	Balade—petite restauration
Soirée après-ski	Samedi 17 février à partir de 17 h	Ass. Klika ohna Mass	Salle polyvalente	Soirée dansante—tartes flam-bées
Don du sang	Vendredi 15 mars	Amicale des donateurs de sang de Werentzhouse	Salle polyvalente	Don du sang
Repas carpes frites	Vendredi 29 mars à midi	Amicale des donateurs de sang de Werentzhouse	Salle polyvalente	repas
Messe de Pâques suivie du verre de l'amitié	Dimanche 31 mars à 10 h	Conseil de Fabrique	Église St Wendelin	Messe et verre de l'amitié
Chasse aux œufs	Lundi 1er avril à partir de 14 h 30	Commune	Forêt	Chasse aux œufs
Journée citoyenne	Samedi 25 mai de 7 h 30 à 13 h	Commune	Ban de la commune	Journée de travail
Inauguration de l'aire de loisirs	Dimanche 2 juin	Commune	Aire de loisirs	festivités
TIP TOP et Klika Ohna Mass	Samedi 15 juin	TIP TOP et Klika ohna Mass	Salle polyvalente	Soirée d'été dansante—barbecue—grillade
Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins	Dimanche 23 juin	Famille LACHAT José 11 rue de Ferrette	Moulin 11 rue de Ferrette	Portes ouvertes—restauration sur place—animations pour petits et grands
Journée citoyenne	Samedi 21 septembre de 7 h 30 à 13 h	Commune	Ban de la commune	Journée de travail
Le jour de la nuit	Samedi 5 octobre	Commune	Arrière salle polyvalente	Observation du ciel—conférence—petite restaur.
Spackoba	Samedi 19 octobre en soirée	ACSL	Salle polyvalente	Repas dansant
Déjeuner paroissial	Dimanche 27 octobre à midi	Conseil de Fabrique	Salle polyvalente	Repas dansant
Marché de Noël	Samedi 16 et dimanche 17 novembre	ACCW	Salle polyvalente	Marché de Noël et petite restauration
Fête de la St Nicolas	Vendredi 6 décembre	Commune	Salle polyvalente	Enfants jusqu'à 11 ans
Cabane à vin chaud	Samedis 7, 14, 21 et 28 décembre à partir de 17h30	ACCW	Parking de l'église	Vin chaud
Fête de Noël des aînés	Dimanche 8 décembre	Commune	Salle polyvalente	Sur invitation
Réveillon du Nouvel An	Mardi 31 décembre	Sundgo'thai animations	Salle polyvalente	Repas dansant



INFORMATIONS DIVERSES

CARITAS A L'EPREUVE DES CRISES

Caritas Alsace compte sept équipes dans le Sundgau. En 2022, les 92 bénévoles du secteur ont aidé 356 familles en situation de pauvreté. Comme on pouvait le craindre, l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation dans le domaine alimentaire ont d'abord touché les plus pauvres.

Dans le Sundgau, les équipes les plus éloignées des grandes villes sont celles qui ont connu la plus forte hausse d'activité en 2022. L'épicerie solidaire de **Ferrette** n'avait jamais aidé autant de foyers (143) qu'en 2022. Hausse d'activité spectaculaire également pour **Hirsingue** (32 familles aidées en 2022, contre 18 l'année précédente) et pour **Seppois** (14 familles en 2021, 22 en 2022).

Les bénévoles d'**Altkirch** ont tissé des liens avec les élèves du lycée. Partenariat qui s'est traduit par des collectes organisées par les élèves en janvier, des lectures d'histoires pour les enfants du quartier Saint-Morand en été, et une opération « manalas solidaires » en décembre.

L'équipe d'**Illfurth**, qui accompagne une trentaine de familles par an, a pour sa part déménagé dans l'ancienne mairie de **Spechbach-le-Bas**. Enfin, le Grenier de la solidarité d'**Illtal**, ouvert à tous, continue de proposer des meubles et du matériel de décoration. L'argent récolté permet de financer les actions solidaires de l'équipe.

Nos équipes sundgauviennes accueilleront avec plaisir de nouveaux bénévoles prêts à participer aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. Renseignements sur www.caritas-alsace.org



Faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi. Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.

AIDE LA MOBILITE (TAXI POUR LES PERSONNES DE + DE 75 ANS OU EN SITUATION DE HANDICAP

Service d'AIDE à la MOBILITÉ Pour **QUI ?** Sundgau

- Les personnes âgées de 75 ans ou plus
- Les personnes en situation de handicap (sous conditions)

habitant le territoire de la Communauté de communes **SUNDGAU**

7H-19H
DU LUNDI AU VENDREDI

	Tarif Aller	Tarif A/R
Intramuros	4 €	8 €
0-10 Km	7,50 €	15 €
10-20 Km	11,50 €	23 €
20-30 Km	16 €	32 €
> 31 Km	18 €	36 €

POUR ADHÉRER AU SERVICE CONTACTER VOTRE COM COM
03 89 08 36 20
accueil@cc-sundgau.fr

POUR RÉSERVER VOTRE TRAJET CONTACTER LES TRANSPORTS MOVEO
09 82 55 00 30
contact@moveo.online
du lundi au vendredi
9h-12h / 14h-17h

Trajets uniquement au sein de la Communauté de Communes SUNDGAU

- Hôpitaux et cabinets médicaux spécialisés de Mulhouse et de Saint Louis
- EHPAD Mulhouse / Sud Alsace



Votre patrimoine naturel à préserver

Werentzhouse accueille 2 espèces animales d'intérêt communautaire protégées à l'échelle européenne.

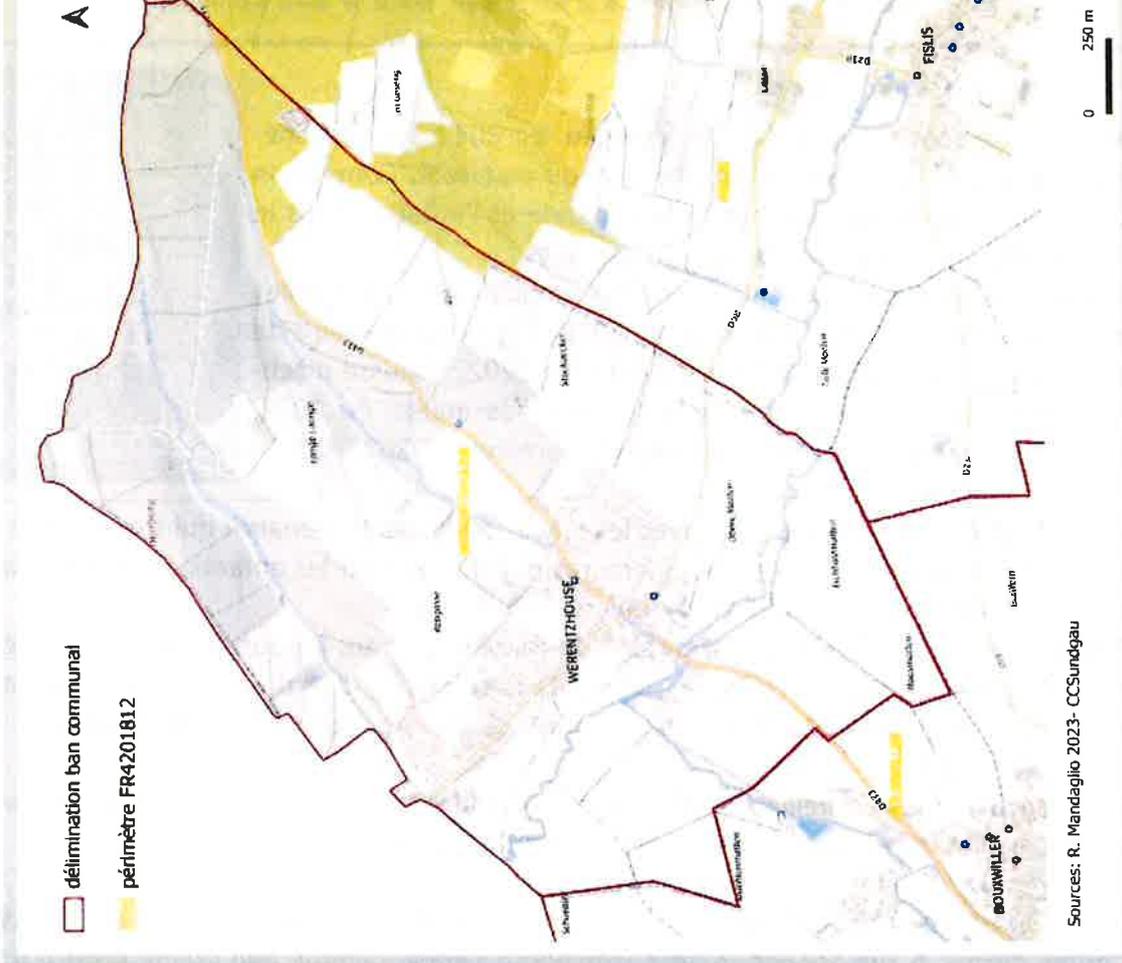
Vous faites ainsi partie des communes du périmètre du site Natura 2000 Jura Alsacien.



Milan royal



Crapaud sonneur à ventre jaune



Grand Est



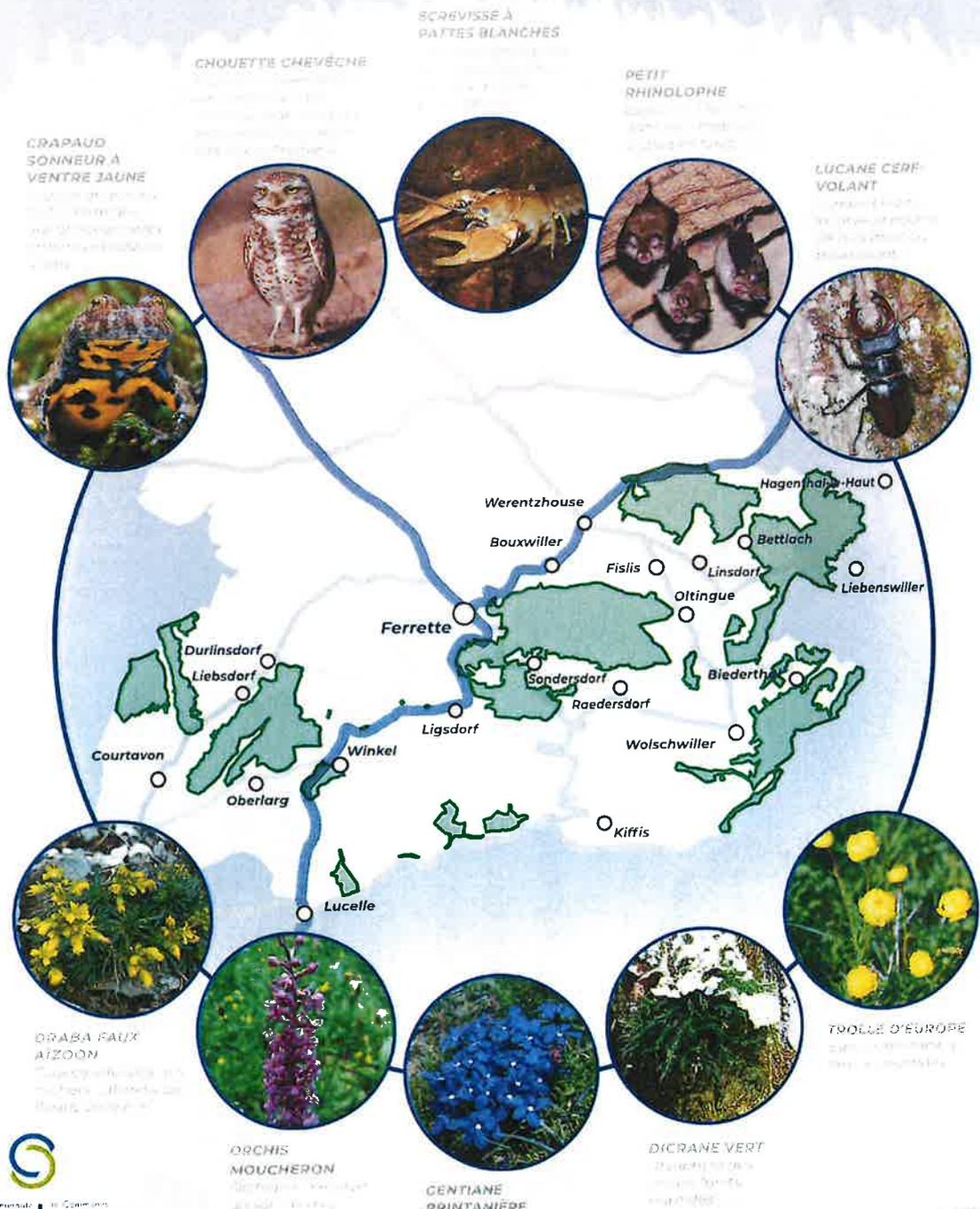
Plus d'infos : natura2000ja@cc-sundgau.fr



4000 hectares
21 communes
82% de forêt
18% d'espace agricole
55 espèces de faune et flore d'intérêt communautaire, toutes protégées en France
13 milieux remarquables

Natura 2000 c'est concilier les activités humaines avec les milieux remarquables et les espèces d'intérêt communautaire.

Natura 2000 est un outil financier qui prend en charge des mesures de protection et d'entretien des milieux et des populations d'espèces. Natura 2000 est un outil réglementaire pour les porteurs de projets soumis obligatoirement à la réalisation d'une évaluation d'Incidences.




 Communauté de Communes
Sundgau
 Contact : 03 89 08 36 20
 natura2000ja@cc-sundgau.fr
 www.cc-sundgau.fr

La Région **Grand Est**
 l'Europe **engage**
 en Grand Est
 Fonds Européen de Développement Régional



Les plantes exotiques envahissantes menacent nos milieux naturels



La Berce du Caucase

Dangereuse géante photosensible



NE PAS TOUCHER



Brigades Vertes

03 89 68 52 98



La Balsamine de l'Himalaya

En hiver, l'espèce disparaît, laissant les berges des boues d'eau soumise à l'érosion.

Arrachage manuel 2 fois par an avant les graines



Les PEE attaquent!!

Elles prennent la place des plantes spécifiques des milieux et modifient les propriétés chimiques du sol.



La Vergerette s'installe dans vos jardins spontanément...
Fauche et arrachage avant la floraison plusieurs années de suite



Le solidage du Canada ou verge d'or

Arrachage avant les fleurs



Grand Est



Sundgau

Plus d'infos : <https://www.grandest.fr>

Parmi ses domaines de compétence, la Brigade Verte s'occupe également du signalement des espèces exotiques envahissantes dont fait partie le Frelon Asiatique. Afin de pouvoir lutter contre cette espèce récemment présente dans notre département, il est important de pouvoir signaler rapidement les observations.

Le département du Haut-Rhin est le dernier département infecté par l'espèce. Les premiers signalements datent de mai 2023 sur la commune de Houssen. Un nid a aussi été signalé et détruit sur Mulhouse. Un apiculteur de Walheim nous a fait récemment part d'une observation d'individus isolés rôdant autour de ses ruches. L'espèce a également fait l'objet d'une observation sur la commune de Wittersdorf. Malheureusement aucun nid n'a encore été détecté.

C'est un prédateur pour les colonies d'abeilles domestiques sur lesquelles il fait des ravages.

Reconnaissance de l'espèce :



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)



Plus petit que le Frelon européen, le Frelon asiatique est facilement reconnaissable à sa livrée foncée. La tête est noire, la face jaune orangée et les pattes jaunes à l'extrémité.

Biologie de l'espèce :

Le Frelon asiatique est une espèce diurne qui cesse toute activité à la tombée de la nuit. Il s'attaque aux abeilles, aux guêpes, aux insectes en tout genre et aux araignées. Ces proies serviront à nourrir les larves, les adultes ne se nourrissant que de liquide sucré. En automne, les femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid pour s'accoupler. Elles sont les seules à hiverner dans du bois mort ou de la litière, le reste de la colonie meurt.

Au printemps, elles ébauchent un nouveau nid de la taille d'une orange sur le rebord d'un toit, dans divers abris ou des ruches abandonnées. La femelle fondatrice pond des œufs et élève ses premières larves qui deviendront des ouvrières 45 jours plus tard, en fonction des conditions météorologiques. Les ouvrières adultes sont en charge de finir le nid et d'entretenir la colonie, tandis que la reine fondatrice consacra le reste de son existence à pondre.

En général, la population du nid allant croissant, 70% des colonies déménagent au courant du mois d'août dans un nouveau nid construit par les ouvrières dans des arbres, à au moins 10 m du sol. Celui-ci peut être de forme ovale et mesurer jusqu'à un mètre de haut.

Réglementation :

L'article L.411-6 du Code de l'Environnement interdit sur l'ensemble du territoire national, l'introduction, la détention, le transport, la vente, l'achat ou l'échange de tout spécimen d'espèce exotique envahissante dont la liste est fixée par l'Arrêté Ministériel du 14 février 2018.

Lutte :

- Prévenir et signaler si vous constatez la présence de l'espèce (la mairie, la Brigade Verte du secteur)
- Détruire ou faire détruire les nids
Si le nid est accessible, il est possible de le détruire sans insecticide à la tombée de la nuit, en bouchant le trou d'entrée avec du coton, puis en enfermant le nid dans un sac avant de le détacher et de tuer la colonie par congélation ou étouffement.
Il faut toujours être équipé d'une combinaison de protection spéciale contre les frelons.
- En cas d'attaques sur les ruches, poser des pièges à sélection physique (afin de ne pas impacter d'autres espèces) avec comme appât du jus de vieille cire fermentée. Ces pièges sont à poser au mois de juin, période la plus fragile du cycle de développement des colonies, et jusqu'à la fin de la saison de prédation (octobre à mi-novembre)
- Il est possible de **réduire le stress des abeilles** en plaçant les ruches sous un filet ou dans une cabane grillagée de maille 5,5 mm. Une solution moins coûteuse, surnommée Muselière à frelons a confirmé son efficacité pour réduire de 41 % la paralysie de la ruche.

A proscrire :

- La destruction des nids au cours de la journée (notamment à l'aide d'une lance à eau ou d'un fusil) fait augmenter considérablement les risques d'accident. Tous les individus volant hors du nid ne seront pas tués et pourront rapidement reconstruire un nid à proximité.